



La loi Évin oblige-t-elle les lycées à devenir non-fumeur ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 janvier 2009

La loi évin oblige-t-elle les lycées à devenir non fumeur ? ou est-ce possible de faire un coin fumeur dans une cour de récréation ?

Réponse :

L'article [R.3511-1 du code de la santé publique](#) interdit de fumer dans l'enceinte des lycées, y compris dans les espaces non couverts